

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Rapport de gestion de la société d'économie mixte

Séance du 22 février 2023,

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux février à dix-huit heure et quarante minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le seize février deux mille vingt-trois.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 21

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BERGEOT Joël, BOURGEAIS Didier, BROCHET Olivier, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FORAY Gaëlle, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MARTINE Christine, MASSIRONI Alain, PERILLAT Marie-Hélène, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés avec pouvoir : 8

BOYER Corinne pouvoir à Madame Gaëlle FORAY
CHAPUIS Gérard pouvoir à Madame Nicole ROSIER
DOMINGUEZ Solange pouvoir à Madame Claire BILLON BERTHET
GUILLERMET Maria pouvoir à Monsieur Le Maire
LALLEMENT Alexandre pouvoir à Monsieur Joël BERGEOT
LYAUDET (MARIN) Jessie pouvoir à Monsieur Alain MASSIRONI
MERMILLON Eliane pouvoir à Monsieur Jacques DRHOVIN
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 0

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

Soit : 21 présents et 8 pouvoirs

VU l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales,

La SEM du Plateau d'Hauteville a fait voter son rapport de gestion du conseil d'administration lors de son assemblée générale ordinaire annuelle du 15 mars 2022. Il a été transmis aux conseillers municipaux le 24 mars 2022 par voie électronique. Ce rapport de gestion retrace l'activité de la société, ses participations, ses résultats et leurs affectations, les contrôles de la société sur l'exercice clos.

La commune nouvelle de Plateau d'Hauteville étant l'actionnaire majoritaire de cette SEM, le rapport doit être porté à la connaissance de l'ensemble du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal,

- **PREND ACTE** du rapport de gestion de la SEM du Plateau d'Hauteville sur l'exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022.
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

Philippe EMIN.



PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE LE 06/03/2023

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20230222-DE-2023-02-17B-DE
Date de télétransmission : 06/03/2023
Date de réception préfecture : 06/03/2023